

## CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



Rue de la Station, 31

4820 DISON

Tél. : 087/30.80.00

Fax. : 087/33.59.19

**Le CPAS de Dison procède au recrutement d'un(e) infirmier(e) gradué(e) ou breveté(e) contractuel(le) à temps plein pour sa MR-MRS Le Couquemont.**

### **Fonction :**

**Infirmier(e) gradué(e) B1/B2/B3 ou infirmier(e) breveté(e) D6/D7**

### **INFIRMIER :**

- Il soigne les malades et est responsable de ces soins.
- Il effectue toutes les tâches techniques spécifiques à sa profession et à sa formation et participe à l'ensemble des soins hygiénico-techniques conformément aux prescrits de la loi sur l'art de soigner.
- Il remplace l'infirmier en chef en l'absence, même temporaire, de celui-ci.

### **Conditions d'accès :**

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne.
- Être âgé de 21 ans minimum à la date de la désignation.
- Être titulaire d'un diplôme d'infirmier gradué ou être habilité à porter l'un des titres d'infirmier gradué en application de l'article 25 de l'arrêté royal du 17 août 1957, modifié par les arrêtés royaux des 11 juillet 1960, 27 octobre 1961 et 24 décembre 1966 OU être titulaire du brevet d'infirmier breveté ou d'un diplôme d'infirmier de niveau supérieur.
- Réunir, avant la date d'entrée en fonction, toutes les conditions d'obtention du certificat d'agrégation au service des soins de l'Institut National d'Assurance Maladie Invalidité (INAMI).

Une épreuve orale sera organisée et sera destinée à vérifier les connaissances professionnelles et la maturité des candidats.

La cote requise pour la réussite de l'épreuve est de 60%.

**Les candidatures :**

Doivent parvenir au CPAS, à l'attention de Monsieur le Président, R. DECERF, rue de la Station 31, 4820 Dison pour le 31/01/2021 à midi au plus tard.

Sous peine de nullité, elles doivent être composées des documents suivants :

1. Lettre de motivation.
2. Curriculum vitae reprenant, entre autres, le parcours scolaire et le parcours professionnel
3. Extrait du casier judiciaire (anciennement Certificat de Bonne Vie et Mœurs), de maximum un mois à la date de la candidature.
4. Copie de diplôme d'un graduat ou d'un brevet infirmier.
5. Copie du visa infirmier

Seules les candidatures répondant à toutes les conditions seront retenues.

**Votre contrat**

*Régime de travail :* Temps plein

*Horaire variable:* 3 pauses : de 7h30 à 14h52 ou de 14h08 à 21h30 ou de 21h30 à 7h30

*Type :* CDD pouvant mener à un CDI

*Durée :* pouvant mener à un CDI

Pour le CPAS

La Directrice Générale,  
W. VERLINDE



Le Président,  
R. DECERF

